

Les systèmes d'organisation politique

La bande à gouvernement minimal.

La bande à gouvernement minimal est représentée par les chasseurs-cueilleurs nomades. Ce sont des groupes de petite taille qu'il ne faut pas confondre avec les hordes sauvages. Il s'agit d'une organisation sociale minimale pouvant nomadiser sur un territoire minimal en fonction des saisons. Le système qui prévaut est celui du partage des biens et non de l'échange.

D'après Sahlins, les débuts de l'humanité se caractérisent par un système de chasse et de cueillette. Il pense que ce système ne demande pas beaucoup de travail, car dès que la quantité de nourriture est atteinte, le travail s'arrête. Certes, le travail est quotidien et les résultats aléatoires, mais ces sociétés disposent de beaucoup de temps pour elles. Plus l'agriculture fait des progrès, plus cela se traduit par une augmentation de la production. La conséquence est que les hommes ont plus de temps disponible pour eux. Mais l'agriculture, parce qu'elle permet de produire des surplus donc des réserves, nécessite une stratification sociale de plus en plus importante, donc une modification de l'organisation sociale. Les bandes qui ne disposent pas de réserves, ne possèdent pas de stratification car il n'y a rien à redistribuer.

La bande comprend souvent plusieurs familles et la parenté y est bi-linéaire. Les bandes n'ont pas d'armature institutionnelle. Un certain égalitarisme règne à l'intérieur de la bande. Il n'y a qu'un chef et son action est temporaire (pour effectuer une mission particulière).

Le chef est souvent choisi parmi les meilleurs chasseurs, c'est-à-dire quelqu'un qui connaît les armes, la nature, etc. Son pouvoir devient politique à partir du moment où il possède une connaissance que les autres n'ont pas ; cette connaissance est un moyen de domination. Son but est de gérer le groupe, d'en accepter les suggestions et de les mettre en pratique. Le chef a beaucoup de travail, car il doit tenir compte des avis de tous et en même temps préparer la vie du groupe, notamment dans le choix des itinéraires. Le chef doit éviter les conflits internes.

Le chef doit être généreux, pacificateur, « dynamiseur » du groupe. Ce travail lui permet, en contrepartie, d'avoir des avantages (plusieurs femmes). Il tire son pouvoir du groupe et non de sa parenté. Très souvent, il y a dérive vers un système à pouvoir diffus, notamment lorsque le chef veut rendre sa fonction héréditaire.

Société à pouvoir diffus ou anarchique.

La subsistance est assurée par une agriculture extensive, le pastoralisme ou l'horticulture. Elle se caractérise par un leadership décisionnel qui est assuré par les représentants des grandes familles (conseil d'anciens). Ces sociétés reposent sur un système de parenté linéaire

L'intégration dans la société s'effectue essentiellement par le biais des classes d'âge. Les rapports économiques sont basés sur une réciprocité dans les échanges. L'égalitarisme social se caractérise par la propriété collective des terres : la terre est indivise et appartient au groupe.

Les chefs disposent de la force contraignante pour faire exécuter les décisions de la communauté ; cette force est souvent assurée par les classes d'âge lors des cérémonies initiatiques.

L'unité de solidarité est le groupe familial ; celui-ci assure la sécurité de l'individu. Le groupe familial réunit plusieurs générations et les personnes apparentées (famille étendue).

Il est placé sous l'autorité de l'aîné. L'aîné n'est pas nécessairement le puîné mais celui qui a la responsabilité du groupe ; il est accepté par l'ensemble du groupe pour tenir cette fonction. L'aîné est le porte-parole vivant du groupe.

Toute prise de décision doit faire l'objet d'un consensus, c'est-à-dire que toutes les parties prenantes acceptent la décision prise. Il s'en suit que les discussions sont souvent longues (cf. palabres africaines).

Ces sociétés à pouvoirs diffus sont hiérarchisées en fonction de l'arrivée des premiers occupants. Ceux-ci sont souvent les « prêtres de la terre », les conquérants ont souvent des fonctions de protection, donc militaires. La conquête procure aussi des esclaves qui mettent en valeur les terres et surveillent les troupeaux (cf. captifs de case -> voir les rimaïbé peul).

Les conflits sont dans la majorité des cas réglés par le « maître de la terre », le « maître des marchés ». L'effusion de sang doit être évitée à tout prix car elle enclenche un système de vengeance. Cela se traduit dans le domaine religieux par le fait que la Terre a horreur du sang ; le maître de la terre doit alors procéder à des sacrifices (Tallensi du nord Ghana).

Ce système se caractérise par une absence totale de stabilité. Pour faire face à des conflits éventuels, les groupes contractent des alliances, ce qui les conduit à faire appel à la parenté.

La chefferie.

Le nom de chefferie est réservé aux communautés territoriales à base régionale ; ce ne sont plus les liens de parenté qui priment ; le clan n'est plus le centre de la vie politique. La chefferie est soumise à l'autorité d'un représentant spécialisé dans la direction des affaires collectives et la régulation des affaires sociales.

La chefferie se caractérise par :

- des rapports étroits au sein d'un groupe restreint, à population hétérogène, disposant d'un son territoire et unis par des liens avec le surnaturel (le lien avec le religieux est important).
- des échanges contractuels ou déterminés par des rapports de force. Le chef prélève un tribut en échange d'une redistribution des biens ; cette redistribution est particulièrement importante dans l'aire islamique avec la Zakkat, la redistribution aux pauvres.
- la combinaison d'une l'autorité qui repose à la fois sur la parenté, le prestige, le sacré, une certaine coercition limitée
- la différenciation entre l'appareil politique et les hiérarchies sociales.

En Océanie prédomine le type de chefferie à Big men.

En Afrique, les types de chefferies sont particulièrement diversifiées, mais elles ont toutes été affectées par la colonisation. Les chefs traditionnels ont été dépossédés de leur pouvoir de coercition, de leurs prérogatives financières et du pouvoir judiciaire, à l'exception du droit dit « coutumier ». A partir de 1920, les colonisateurs désignent les responsables des chefferies. En Guinée, au Fouta Djallon, la chefferie peule est installée à Timbo. Alphaya et Soraya se succèdent. Mais le pouvoir de la chefferie est trop important ; l'administration coloniale décide donc de le casser. La grande chefferie peule est divisée en deux ensembles : l'un à Labé, l'autre à Mamou. Timbo est d'autant plus facilement éliminé que le chemin de fer pour Kankan passe par Mamou. Les modifications concernant le recrutement des chefs fait perdre du prestige à la chefferie traditionnelle. Les cadres traditionnels de pouvoirs sont brisés pendant la période coloniale et arriveront bien affaiblies au moment des indépendances. D'autre part, après 1947, les grands partis africains(notamment le RDA) se sont efforcés

d'éliminer les chefferies traditionnelles; ceci explique l'attitude de Sékou Touré contre les chefferies peules).

Certaines chefferies sont conquérantes, d'autres stables (Bambara, Gouro, Kirdi). La Somalie se caractérise par l'importance des chefferies dont la majorité entretient des rapports conflictuels internes. Les luttes sont nombreuses et expliquent le nombre élevé des guerres entre les différentes factions. Certaines chefferies disposent d'un pouvoir fort, d'autres se sont affaiblies.

Le chef est un modérateur de conflit ; il représente l'unité du groupe. Le responsable de la chefferie dispose d'avantages économiques (prestations de biens et de services à son profit), sociaux (plusieurs femmes), moraux, etc. Responsable du surplus à conserver, il jouit d'un important prestige en raison du rôle qu'il détient lors de la redistribution de richesses. Il est le garant de l'harmonie avec le cosmos, ce qui lui confère un caractère sacré, généralement confirmé par le rattachement des chefs aux premiers ancêtres.

Les chefferies disposent d'un système de contre-pouvoirs qui sont généralement constitués par la création de chefs particuliers : le « chef de la terre » possède à la fois un rôle religieux et économique.

L'Etat.

Les caractéristiques de l'Etat sont :

- gouvernement centralisé et segmentation pyramidale ;
- existence d'un territoire ;
- présence d'un corps administratif et d'institutions spécialisées ;
- monopole de l'emploi de la force.

La situation politique actuelle de l'Afrique amène J.-F. Bayart à se poser la question d'Etat néopatrimonial, de politique du ventre ; Cl. Rivière parle de kleptocratie.